

Généalogies des familles DANNEQUIN vivant à Paris du XVIIème siècle au XVIIIème siècle

Texte écrit en septembre 2007 grâce aux minutieuses recherches faites au CARAN de 1981 à 1991. On reconnaîtra mes ancêtres à leur nom écrit en rouge.

giselle.ollivier@yahoo.fr

Premier degré

Pierre DANNEQUIN est né vers 1570 à Montigny le Franc dans l'Aisne. Le nom de ses parents n'est pas parvenu jusqu'à nous. La destruction des registres paroissiaux pendant la dernière guerre rend les recherches impossibles. Il était laboureur sur ses terres et vigneron.

Il épousa Jehanne Cossesson vers 1592 sans doute à Montigny le Franc.

De cette union naquirent Pierre vers 1594, Hector vers 1596 et Claude vers 1598. Ses fils partirent tous dans la capitale pour exercer le métier de marchands de vins. Leur marchandise provenait peut-être des vignes paternelles !

Il décéda avant le mariage d'Hector avec Geneviève Pilliard en 1624.

Il mourut à Montigny le Franc avant 1624.

Jeanne COSSESSON est née vers 1574 sans doute à Montigny le Franc dans l'Aisne. Le nom de ses parents n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Elle est nommée en 1624 dans le contrat de mariage d'Hector mais ne se déplaça pas pour y assister.

Elle mourut à Montigny le Franc après 1624.

Deuxième degré

Enfants de Pierre DANNEQUIN et de Jeanne COSSESSON

Pierre DANNEQUIN est né à Montigny le Franc vers 1594. Il quitta sa province pour exercer le métier de marchand de vins à Paris.

Le 12 janvier 1638, accompagné de sa femme Elisabeth Lefèvre, il fut présent au mariage de son frère Hector avec Catherine Testard.

Aucun des actes étudiés ne signale sa présence après cette date.

Hector DANNEQUIN est né à Montigny le Franc vers 1596.

A sa majorité, il acheta une charge lui permettant de faire partie des *douze marchands privilégiés suivant la Cour de France et Suite du Roy*. Quand la Cour ne se déplaçait pas, il exerçait le métier de marchand de vins rue Saint Antoine, paroisse St Paul avec la qualité de *Bourgeois de Paris*.

Il se maria avec Geneviève Pilliard par contrat du 23 septembre 1624 passé devant Me Antoine Vigeon (ET/LXII/60) Cet acte nous apprend le lieu de sa naissance et le nom de ses parents.

Sa femme lui donna Andrée en 1625, Charles en 1631 et Catherine en 1632. Elle rendit l'âme en 1637. L'inventaire des biens de la communauté fut réalisé par Me Vigeon le 1^{er} juillet 1637. Il se remaria quelques mois plus tard pour donner une seconde mère aux orphelins.

Il épousa Catherine Testard le 12 janvier 1638 à Paris. Me Vigeon rédigea le contrat en présence de ses frères Pierre et Claude (ET/LXII/74) La future épouse fut dotée de 2 400 livres.

Trois nouvelles naissances apportèrent la joie dans le foyer. Gilles naquit en avril 1638, Louis en juillet 1639 et Michelle en mai 1640. Il ne profita pas de son nouveau bonheur. La mort le surprit deux ans et demi après sa deuxième union.

Il mourut à Paris en août 1640 à l'âge de 44 ans. L'inventaire du 20 août 1640 par Me Duchesne donne l'âge exact des enfants (ET/CV/405)

Catherine TESTARD fille de François cordonnier et d'Antoinette Mansart est née vers 1610 à Cuvilly en Picardie. Elle quitta ses parents pour vivre à Paris, on ne sait dans quelles circonstances. Dans son contrat de mariage, le notaire la déclara majeure de plus de 25 ans. Elle affirma avoir eu un accord verbal de ses parents. Illettrée, elle ne signa pas l'acte.

Son bonheur éphémère dura exactement 30 mois. Elle se retrouva seule avec ses trois jeunes bambins et ceux issus du précédent mariage de son époux. Nommée tutrice de ses enfants, elle fut secondée par son beau-frère Claude Dannequin leur subrogé-tuteur et tuteur de ceux du premier lit.

Elle se remaria le 13 juillet 1642 avec Pierre Gouel, aussi marchand de vins, dont elle eut Marguerite.

Son beau-fils Charles et ses enfants Gilles et Michelle succombèrent pendant leur enfance.

Ses belles-filles Andrée et Catherine se marièrent respectivement avec Claude Cocuel vers 1650 puis avec Henry Cocuel vers 1655. Sa fille Marguerite Gouel épousa Charles Marchand vers 1665.

Elle assista au contrat de mariage de son fils Louis avec Noëlle Masselin établi par Me Thomas le 24 janvier 1672. Le notaire la déclara veuve en secondes noces de Pierre Gouel. Tous les membres de la famille étaient présents, prouvant leur bonne entente.

Elle mourut après 1672, la date de son décès n'a pas été trouvée à ce jour.

Claude DANNEQUIN est né à Montigny le Franc vers 1598. Il exerça aussi le métier de marchand de vins à Paris, rue Grande Tisseranderie à l'enseigne de l'Escu.

Le 12 janvier 1638, il assista au mariage de son frère Hector avec Catherine Testard. Après la mort d'Hector en 1640, il fut nommé subrogé-tuteur de leurs enfants mineurs et tuteur de ceux issus de sa première union avec Geneviève Pilliart.

Le 24 janvier 1672, il assista au mariage de son neveu Louis Dannequin avec Noëlle Masselin. Aucun des actes étudiés ne signale sa présence après cette date.

Claude Dannequin

Troisième degré

Enfants d'Hector DANNEQUIN et de Geneviève PILLIART

Andrée DANNEQUIN est née à Paris en 1625. Elle avait 12 ans à la mort de sa mère et 15 ans à celle de son père.

Elle épousa Claude Cocuel vers 1650.

Le 24 janvier 1672, elle assista avec son mari au mariage de son frère Louis avec Noëlle Masselin. Elle n'était pas présente à celui de sa nièce Marie-Anne Dannequin avec Nicolas Gabriel Flamery.

Elle mourut à Paris entre 1672 et 1697

Charles DANNEQUIN est né à Paris en 1631. Il était âgé de 6 ans à la mort de sa mère et de 9 ans à celle de son père. Il n'est pas nommé dans les autres actes étudiés.

Il mourut après 1640, sans doute pendant l'enfance.

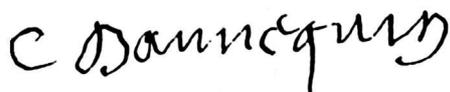
Catherine DANNEQUIN est née à Paris en 1632. Elle avait 5 ans à la mort de sa mère et 8 ans à celle de son père.

Vers 1655, elle épousa Henry Cocuel marchand tapissier à Paris sous les piliers de la Tonnellerie. De cette union naquirent Antoine, Jean-Baptiste et Henry.

Le 10 février 1697, elle assista avec son mari et son fils Jean-Baptiste, à l'union de sa nièce Marie-Anne Dannequin avec Nicolas Gabriel Flamery.

Le 16 janvier 1699, déclarée veuve, elle fit une donation à ses fils Jean-Baptiste et Henry. L'acte mentionne que l'inventaire des biens de la communauté fut réalisé le 29 décembre 1698.

Elle mourut à Paris après 1699.



Enfants d'Hector DANNEQUIN et de Catherine TESTARD

Gilles DANNEQUIN est né à Paris en février 1638. Il était âgé de 2 ans et demi à la mort de son père. Il n'est pas nommé dans les autres actes étudiés.

Il mourut après 1640, sans doute pendant l'enfance.

Louis DANNEQUIN est né à Paris en juin 1639. Son père mourut quand il avait 14 mois. L'inventaire après décès du 20 août 1640 par Me Duchesne nous informe de son âge exact. Sa mère nommée tutrice légale se remaria en 1642 avec Pierre Gouel, aussi marchand de vins.

Il apprit le métier de tapissier et partit habiter sous les piliers de la tonnellerie dans le quartier des Halles où se regroupaient les marchands de cette corporation.

Ayant dépassé la trentaine, il souhaita fonder un foyer avec une jeune fille de son quartier, remarquée peut-être à la messe de l'église St Eustache. Après l'acceptation de sa demande par la mère de la demoiselle, il se rendit au domicile de la promise le 24 janvier 1672 par un froid dimanche d'hiver. Sa mère l'accompagnait avec tous les membres de la famille. Les notaires Mes Gaudion et Thomas les attendaient aux côtés de sa future belle-famille.

La fiancée fut dotée de 7 000 livres plus un trousseau d'une valeur de 600 livres (ET/LXXVII) La cérémonie religieuse eut lieu le 6 février suivant comme en témoigne la quittance de dot.

Sa femme donna naissance à Hector Louis en 1673, à Marie-Anne en 1675, à Louis Antoine en 1678 et à Marie-Angélique en 1680, tous suffisamment forts pour parvenir à l'âge adulte.

Le 10 février 1697, il convoqua les notaires Me Clément et Caillet pour la signature du contrat de mariage entre Marie-Anne et Nicolas Gabriel Framery. Il la dota de 20 000 livres plus un trousseau de 1 000 livres.

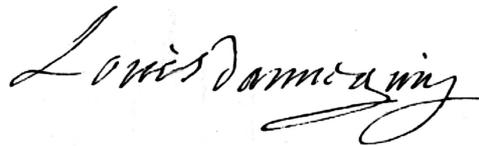
Marie-Angélique reçut la même dot le 13 mars 1701 dans son contrat de mariage avec Louis Alexandre Hanel. Les 20 000 livres en deniers comptants étaient destinées à l'achat par son futur gendre d'une charge d'huissier ordinaire du Roy.

Plusieurs petits-enfants vinrent égayer la grisaille quotidienne. Ses fils restèrent célibataires et n'assurèrent pas la pérennité du nom.

En 1711, la mort de son épouse le plongea dans la tristesse. Il traîna sa peine pendant quelques années avant de la rejoindre.

Dans son testament olographe du 14 octobre 1714 déposé chez Me Touvenot, il écrivit :
« mon fils Antoine Dannequin m'ayant pressé de lui fournir une somme de 9 270 livres pour l'aider en ses affaires et m'ayant aussi engagé de cautionner pour billet par lui fait de 6 300 livres, en quoi il a abusé de ma facilité, m'ayant surpris et par ce moyen pris des avantages contraires à mes attentions et à l'égalité que je désirais conserver dans mes biens entre mes enfants, pourquoi je veux et entend que mon dit fils Antoine Dannequin n'ait aucune part dans les biens que je laisserai après mon décès, au-delà de sa légitime, faisant de mes trois autres enfants mes légataires universels chacun pour un tiers. Néanmoins, si mon dit fils Antoine Dannequin apporte décharge des dits 6 300 livres et rapporte au denier comptant les 9 270 livres quatre mois après mon décès, en ce cas et non autrement, il demeurera légataire universel pour un quart en tenant compte de ce qu'il a reçu de moi... »

Il mourut à Paris le 15 septembre 1715 à l'âge de 76 ans. L'inventaire après décès du 23 septembre 1715 par Me Touvenot donne des détails intéressants sur le train de vie de la famille et l'inventaire des papiers a permis de remonter 2 générations.



Michelle DANNEQUIN est née à Paris en mai 1640. Nommée dans l'inventaire des biens de la communauté après la mort de son père, elle était âgée de 3 mois. Elle n'est pas désignée dans les autres actes étudiés.

Elle mourut après 1640, sans doute pendant l'enfance.

Quatrième degré

Enfants de Louis DANNEQUIN et de Noëlle MASSELIN

Hector Louis DANNEQUIN est né en 1673 à Paris.

Il exerça la charge de valet de chambre du Roy avec la qualité d'écuyer et demeura à Paris à l'hôtel des Grillés située rue Montorgueil paroisse St Eustache.

Toujours célibataire, il assista aux mariages de ses sœurs en 1697 et 1701.

Après la mort de son frère cadet Antoine Louis, il fit inventorier ses biens le 23 novembre 1723 par Me Fortier (ET/XXXI/80)

Les droits de son office de *contrôleur du taillon* n'ayant pas été acquittés, une amende de 55 000 livres rendait l'héritage peu avantageux pour lui et ses sœurs. Il envoya une supplique au roi qui fit répondre : *Pour les services rendus par Hector Louis Dannequin, au service de Sa Majesté depuis plus de 27 ans, le roi fit donation des droits dus pour ledit office en réponse à une supplique envoyée par les héritiers, à la condition que ledit office appartienne pour moitié audit Hector Louis Dannequin et reste à son nom tandis que l'autre moitié sera partagée entre les autres héritiers.*

Une convention fut signée entre les bénéficiaires le 13 janvier 1724 chez Me Fortier (ET/XXXI/81)

Le 24 janvier 1728, il était présent au mariage de sa nièce Marie-Anne Framery avec Nicolas Brussel. Il est cité en 1730 dans l'inventaire après décès de sa sœur Marie-Anne.

Il mourut à Paris après 1730.



Marie-Anne DANNEQUIN est née vers 1675 à Paris.

Adolescente, elle admirait un fringant mousquetaire du Roy qu'elle voyait passer dans son bel uniforme. Revenu dans le quartier après le décès de ses parents, il la remarqua et demanda sa main !

Elle épousa Nicolas Gabriel Framery le 10 février 1697 à l'âge de 22 ans. Le jour de la signature du contrat établi par Me Caillet, ses parents la dotèrent de 20 000 livres et d'un trousseau d'une valeur de 1 000 livres en présence de tous les membres de sa famille.

Elle suivit son époux dans sa nouvelle résidence rue des Cinq Diamants où elle donna naissance à quatre enfants baptisés dans l'église St Jacques de la Boucherie. Elle aurait pu goûter un bonheur parfait si son conjoint avait été en bonne santé. Il souffrait probablement d'une blessure ancienne qui le conduisit à l'issue fatale en avril 1705 à l'âge de 39 ans.

Jeune veuve mère de quatre bambins, elle fut désignée tutrice légale de ses enfants âgés respectivement de 7 ans, 6 ans, 3 ans et 6 semaines. Son beau-frère Jean Framery, nommé subrogé tuteur, l'assista dans cette lourde charge. L'inventaire après décès dressé par Me Lemasle contient 18 pages qui nous dévoilent le train de vie de ce couple de bourgeois aisés.

Peu après ce malheur, elle perdit son beau-frère Jean Framery en 1710, sa mère en 1711 et son père en 1715. L'amour de ses enfants l'empêcha de sombrer dans la mélancolie.

Après avoir porté le deuil pendant onze ans, elle accepta la demande de Pierre Hélyot *Conseiller du Roy et Auditeur ordinaire en Sa Chambre des Comptes*. Le contrat fut signé le 21 novembre 1716.

Son fils aîné Nicolas-Gabriel mourut à son tour puis un nouveau drame la frappa en mars 1725 avec la mort de son fils Jean âgé de 20 ans. La vie fut de nouveau bien triste à la maison. Il lui restait Louis et Marie-Anne pour la consoler un peu.

En 1728, Marie-Anne fut demandée en mariage par Nicolas Brussel, un homme érudit, de 16 ans son aîné. Elle n'hésita pas à lui donner sa fille malgré la différence d'âge et la dota de 79 060 livres y compris l'héritage de son père.

L'année suivante, la naissance de la petite Marie-Angélique apporta du soleil dans la maison.

Minée par trop de chagrins, elle tomba malade et s'alita. Sa cousine dévouée, Marie-Madeleine Masselin, la soigna pendant sa maladie jusqu'à son décès.

Elle mourut à Paris le 23 juin 1730 à l'âge de 55 ans. Son mari Pierre Hélyot fit inventorier les biens par Me Brussel le 26 juin 1730 (ET/LXXXII)

Une signature manuscrite en cursive, lisible, qui dit "marie anne dannequin".

Louis Antoine DANNEQUIN est né vers 1678 à Paris.

Il acheta un office de contrôleur du taillon de la Généralité de Paris par acte du 2 juillet 1711 chez Maîtres Gervais et Cosson, pour la somme de 75 000 livres avec la charge de Conseiller du Roy. Célibataire, il occupait une chambre rue de Richelieu, paroisse St Eustache, chez une demoiselle Fourlier *limonadière*.

Dans son testament du 14 octobre 1714, son père déclara : « *mon fils Antoine Dannequin m'ayant pressé de lui fournir une somme de 9 270 livres pour l'aider en ses affaires et m'ayant aussi engagé de cautionner pour billet par lui fait de 6 300 livres, en quoi il a abusé de ma facilité, m'ayant surpris et par ce moyen pris des avantages contraires à mes attentions et à l'égalité que je désirais conserver dans mes biens entre mes enfants, pourquoi je veux et entend que mon dit fils Antoine Dannequin n'ait aucune part dans les biens que je laisserai après mon décès, au-delà de sa légitime, faisant de mes trois autres enfants mes légataires universels chacun pour un tiers. Néanmoins, si mon dit fils Antoine Dannequin apporte décharge des dits 6 300 livres et rapporte au denier comptant les 9 270 livres quatre mois après mon décès, en ce cas et non autrement, il demeurera légataire universel pour un quart en tenant compte de ce qu'il a reçu de moi... »*

Il ne s'acquitta pas des droits annuels dus au roi pour son office. Une sentence le condamna à la saisie de ses biens par les huissiers et d'une taxe de 55 000 livres mais il mourut avant l'exécution du verdict.

Il mourut à Paris le 19 novembre 1723 à l'âge d'environ 45 ans. Me Fortier fit l'inventaire des biens le 23 novembre 1723 (ET/XXXI/80) Le défunt était propriétaire d'une maison située sous les piliers de la Tonnellerie à l'enseigne du Coq, louée pour 9 ans à un particulier. Sa fortune était constituée principalement de rentes. Sa garde-robe contenait de nombreux justaucorps verts et des culottes rouges à boutons d'argent !

A handwritten signature in black ink, reading "Dannequin" in a cursive script. The signature is underlined with a long, horizontal flourish.

Marie-Angélique DANNEQUIN fut portée le 11 juillet 1680 sur les fonts baptismaux de l'église St Eustache par sa grand-mère maternelle Noëlle Collibert et son oncle maternel Pierre Masselin.

Elle épousa Alexandre Louis Hanel le 13 mars 1701 à Paris.

Me Boursier établit le contrat dans lequel elle reçut 20 000 livres en deniers comptants pour l'achat par son futur mari d'une charge d'huissier ordinaire du Roy. Les jeunes époux demeurèrent quai d'Orléans, paroisse St Louis puis rue Ste Apolline paroisse St Sauveur.

De cette union naquirent Marie-Madeleine, Marie-Louise et Catherine. Elles assistèrent avec leurs parents au contrat de mariage de Marie-Anne Framery avec Nicolas Brussel le 24 janvier 1728.

Elle mourut à Paris après 1728.

A handwritten signature in black ink, reading "marie angélique dannequin" in a cursive script.

Sa fille Catherine Hanel mariée avec Louis Charles Lefebvre en 1767 mourut sans descendance en 1790. Marie-Angélique Brussel fut l'unique héritière de ses biens.

Sources

Minutes des notaires parisiens de 1600 à 1750

Insinuations du Châtelet de Paris